

La Communauté de Communes Cœur du Var vous invite à découvrir son territoire à pied, à VTT ou encore à cheval.

Balisage :

Certains circuits sont balisés et jalonnés d'informations directionnelles. Chaque poteau directionnel porte un numéro de référence et un nom uniques associés aux coordonnées GPS (wgs84). Ils sont matérialisés sur les cartes par leur numéro. Les lames indiquent le prochain poteau-flèche et sa distance en kilomètre. Elles facilitent l'orientation générale. Sur tous les circuits, le balisage à la peinture guide le randonneur. Il est apposé sur les arbres, les rochers bordant les itinéraires.



Tout droit



Changement
de direction



Mauvaise
direction

Bon à savoir :

La chasse est pratiquée dans nos forêts (automne, hiver) : respectez les panneaux, les consignes des chasseurs et faites preuve de prudence en signalant votre présence.

L'état d'un itinéraire peut s'altérer au gré des conditions extérieures. Il appartient à chaque randonneur quelle que soit son activité, de s'assurer de son itinéraire, de s'y engager sous sa propre responsabilité. N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages causés à vous-même, à des tiers et aux biens qui résultent de l'inadaptation de votre comportement à l'état naturel des lieux et aux dangers normalement prévisibles.

Charte du randonneur

- N'empruntez le sentier qu'en période autorisée : renseignez-vous sur l'état d'ouverture des massifs forestiers (en particulier l'été).
- Regardez sans toucher, respectez les cultures et les vergers, ne cueillez pas, ne prélevez pas d'espèces et veillez à ne pas déranger la faune.
- Que vous soyez piéton, cavalier ou cycliste, soyez vigilant à la signalisation qui vous concerne. Restez sur le sentier balisé.
- Ne faites pas de feu, ne jetez pas de mégots de cigarettes même éteints.
- Veuillez ramener vos déchets et autres déchets avec vous.
- Restez courtois et discrets avec les autres utilisateurs des chemins.
- N'utilisez le sentier qu'à pied, en cycle non motorisé ou à cheval.
- Veillez à refermer les barrières après les avoir franchies.
- Munissez-vous de chaussures adaptées, d'eau, éventuellement d'un chapeau.
- A VTT, portez un casque.
- Tenez votre chien en laisse.



Contacts utiles :

Météo France : 0 899 710 283

Secours : 112

Pompiers : 18

Lors de l'utilisation de la topo-fiche ou si vous rencontrez des anomalies lors de votre passage sur les sentiers, faites nous part de vos observations.

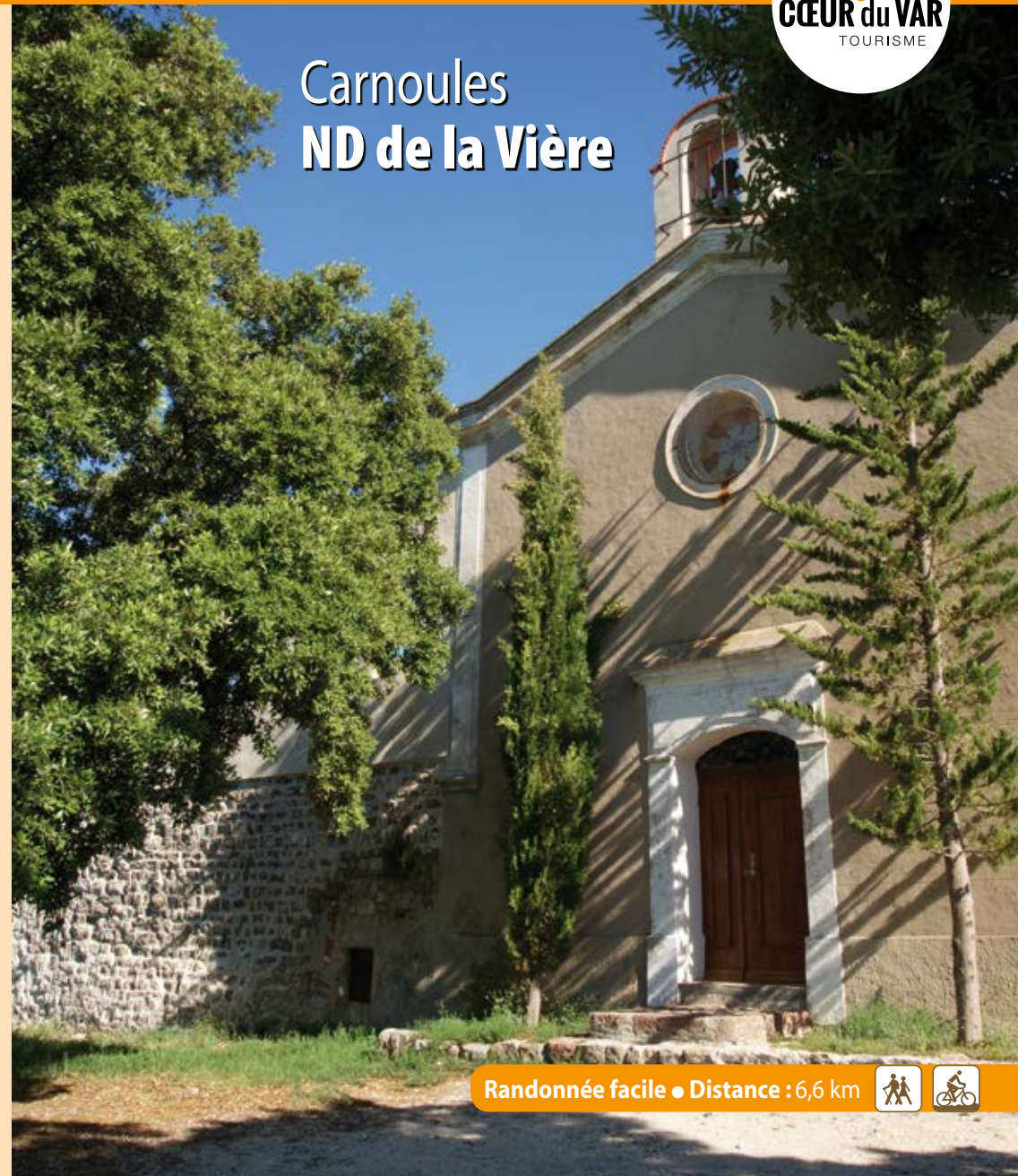
CŒUR DU VAR TOURISME

04 98 10 43 59 | tourisme@coeurduvar.com

Retrouvez d'autres topo-fiches
sur coeurduvartourisme.com

Rejoignez-nous  

Carnoules ND de la Vière



Randonnée facile • Distance : 6,6 km



Carnoules ND de la Vière



Randonnée facile • Distance : 6,6 km • Temps indicatif marcheur : 2h

Perché à 350 mètres, le castrum médiéval de Carnoules ne résista pas à la guerre civile de succession à la Reine Jeanne de Provence et fut déserté au XIV^{ème} siècle. La chapelle ND de Bon Secours s'élève maintenant à son sommet. Le panorama est splendide.

166 Du parking du 19 mars 1962.

Prendre la rue de la Font de l'Île jusqu'à la place Vaillant Couturier. Poursuivre vers le cours Victor Hugo. Passer devant la Mairie puis l'Eglise et continuer par la rue Pierre Curie (D13) jusqu'à l'intersection avec la rue de l'Égalité. Prendre à droite cette rue qui devient un chemin revêtu. Il dessert un quartier pavillonnaire. Après le cimetière, grimper à droite une rampe goudronnée qui, après un lacet sévère, enjambe le canal qui alimente la ville de Toulon en eau (tronçon Carcès-Carnoules). La rampe devient chemin de terre et s'élève progressivement dans la colline. Le chemin surplombe la station de traitement des eaux de Carcès (eau potable des Toulonnais). A la

167 Fourche du Roucas (1,1 km)

garder la droite. A une citerne, le chemin coupe une piste bétonnée. Prendre à gauche. A l'intersection suivante, garder la gauche. La piste grimpe le temps d'une portion cahoteuse et dégradée. Elle enroule ensuite par l'ubac le relief du Roucas, pinède de pins d'Alep (vues sur les collines alentours, le haut Var et les Alpes). Au

168 4 chemins du Roucas (2,5 km).

Laisser une piste à gauche puis à droite. Débute alors un sentier botanique. Poursuivre tout droit en direction de

169 Fourche de la Vière (2,6 km).

Laisser le GR9 qui s'en va à droite vers le plateau de Thèmes. Monter en direction

d'un terre-plein. Poursuivre à gauche par un chemin vers

178 Château Royal (2,9 km).

Franchir une barrière et grimper le chemin bétonné vers le sommet de la butte et le site de Château Royal. La chapelle Notre Dame de Bon Secours a été aménagée dans les vestiges du logis seigneurial entre 1819 et 1825. Accolé au prieuré, un bâtiment permettait d'accueillir les pèlerins en route vers St Jacques de Compostelle, lui-même construit sur les ruines de la demeure féodale que l'on rehaussa d'un étage : la partie basse daterait du XII^{ème} siècle. Sur le flanc sud de la colline se trouvent les habitations et le mur d'enceinte aujourd'hui ruinés. Le panorama s'étend de la chaîne des Maures jusqu'au faubourg de Toulon en passant par la plaine viticole du terroir du triangle d'or (table d'orientation). Par temps clair, on aperçoit la Méditerranée.

Revenir par le même chemin jusqu'à la

169 Fourche de la Vière (3,6 km)

puis

168 4 chemins du Roucas (3,7 km).

Prendre alors à droite vers une citerne. Poursuivre sur la piste de gauche. Cette piste, parfois pierreuse, contourne par l'adret le relief du Roucas (vues dégagées). Retrouver

167 Fourche du Roucas (5,5 km)

et par le même chemin qu'à l'aller rejoindre

166 le parking du 19 mars 1962 (6,6 km).



D Parking

Parking du 19 mars 1962. Accès par la D13 qui traverse le village.

Balisateur jaune et blanc/rouge (GR)

Dénivelé : 350 m



En chemin :

- Canal d'alimentation en eau potable de la ville de Toulon
- Panorama (table d'orientation)
- Castrum de "Château Royal"

